



## Déclaration liminaire du Comité Technique Local (CTL) du 23 juin 2016

Madame la Présidente du CTL,

Les organisations représentatives du Val-de-Marne ont décidé de ne pas participer à ce CTL, car ce jeudi 23 juin 2016 est une nouvelle fois une journée de lutte de l'ensemble des salariés contre la « loi Travail », loi qui concerne aussi pleinement les agents des Finances publiques.

Sur le fond, la « loi Travail » participe d'une régression sociale organisée par le gouvernement, alors même qu'en parallèle les agents vivent des régressions, par exemple, sur leurs règles de gestion.

Le projet de loi El Khomri prévoit noir sur blanc la possibilité de déroger aux lois et règlements inscrits dans le Code du travail par simple accord d'entreprise ou, à défaut, par une convention ou un accord de branche. Auparavant, la dérogation n'était possible qu'à la condition que l'accord ou la convention soit plus favorable que le Code du travail. Avec la loi El Khomri, il s'agit bien de casser les normes sociales protectrices pour y substituer des accords d'entreprises différents entreprise par entreprise.

Dans la fonction publique et en droit administratif, la hiérarchie des normes s'impose toujours. Cependant, dans l'accord PPCR, auquel nos organisations syndicales se sont opposées, il était notamment inscrit que la « simplification des règles de gestion statutaire au profit d'une gestion plus proche de l'agent devait être au cœur de la gestion des ressources humaines dans la fonction publique ».

Cette « simplification » renvoie à la volonté de vider le Code du travail (fondement du rapport Badinter, dont est inspiré le projet de « loi travail »). Il s'agit de casser les règles nationales pour donner plus de pouvoir aux chefs locaux. Cette démarche est à l'œuvre à la DGFIP avec la remise en cause de l'instruction sur les mutations pour les mouvements de 2016 qui a donné plus de pouvoir aux directions locales, par exemple, dans l'affectation des agents ou la fusion des RAN (Résidence d'Affectation Nationale).

Nous sommes face à un gouvernement qui refuse d'écouter les salariés et - pire - choisit de passer en force, peu importe les conséquences. Cette situation nous rappelle étrangement ce que l'on vit à la DGFIP, puisque l'administration n'entend pas les agents, leur impose des restructurations, des réformes tous azimuts, et autres expérimentations... peu importe les conséquences pour le service public, nos missions et nos collègues. Et que dire de votre malhonnêteté lorsqu'en CTL, vous affirmez que les formations du 14 juin seront reportées alors que certaines ont été maintenues.

### **Les agents ont un message simple à vous faire passer : ils en ont marre de travailler dans des conditions dégradées !**

Nous avons donc une demande simple que la direction réponde à leurs attentes et à leurs revendications légitimes.

Et au cœur de toutes ces questions, ne nous trompons pas : c'est bien celle des moyens que l'on donne à la DGFIP qui est primordiale et au Val-de-Marne pour ce qui nous concerne !

Madame la Présidente du CTL, il est temps de les entendre et de porter auprès du directeur général - de façon beaucoup plus explicite - les revendications liées à l'**arrêt des suppressions d'emploi** et au **comblement des vacances de postes**.

Il est encore temps d'**arrêter les restructurations** et de **cesser de se porter candidat pour les expérimentations**.